

Dans la lune

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 7

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207582>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'avoit obligé de présenter le fusil à quelques uns des communiens, c'estoit parec qu'il avoit veu qu'ils le mettoient en estat de le luy vouloir osier; il dit aussi qu'il prioit que son fusil fust visité, afin que l'on vit qu'il estoit chargé à basle. Les communiens ne voulurent point rendre le fusil qu'après avoir fait une seconde battue, et que ils leur ont donné vaint et cinq batz, qu'ils firent beaucoup de difficulté de prendre, disant que c'estoit à la considération de ces Messrs qui servent presentement de tesmoins.

César Gaudard.

Je souscript reconfirme les declarations de Messrs le Juge et Conseiller Gaudard.

J.-L. Bourgeois.

ARCHIVES CANTONALES.

En quête de « turbin ». — Ponchour, mocié, afé fous l'ufirage pour un lévrier?

— Merci, je ne vais pas à la chasse ..

— Oh ! che suis pas un lévrier chien, chè suis un lévrier taillère !

VIEUX JEU

An ! bigre, il a bien raison, ce chroniqueur français qui se plaint de la disparition de la politesse. Il est de fait qu'aujourd'hui, être poli, respectueux, est pour beaucoup de gens chose superflue ou démodée.

A quoi donc attribuer cela ? A beaucoup de choses. A notre vie à la course, fiévreuse, inquiète. A nos principes égalitaires, qui, pour très louables et très légitimes, n'en sont pas moins chez beaucoup de gens prétexte de s'affranchir de toute civilité.

« La politesse, a dit La Bruyère, n'exprime pas toujours la bonté, l'équité, la complaisance, la gratitude ; elle en donne du moins les apparences et fait paraître l'homme au dehors comme il devrait être intérieurement. »

Politesse n'est pas toujours, en effet, synonyme de franchise. Non point qu'elles soient incompatibles, au contraire. Mais la première, bien à tort, ne nous est souvent qu'un moyen de dissimuler des sentiments qu'il ne nous plaît point, et pour cause, de montrer à nu.

Qu'importe, après tout... Si l'homme n'avait ce moyen, il en trouverait un autre pour masquer les sentiments qu'il ne veut pas laisser voir. Il serait donc de mauvaise guerre de s'excuser de l'absence de politesse sur le désir d'être sincère. Comme nous l'avons dit plus haut, sincérité et politesse peuvent faire très bon ménage.

L'impolitesse, dit le chroniqueur auquel nous faisons allusion, nous livre l'homme moderne tel qu'il est : brutal et égoïste.

Ne vaut-il pas mieux pourtant, nous vous le demandons, le voir aimable, souriant, même au prix d'un petit accroc à la franchise; quand il s'agit, bien entendu, de personnes en présence de qui nous met le basard et avec qui l'on n'est pas appelé à entretenir des rapports suivis et plus étroits. C'est d'ailleurs ces personnes-là seulement dont la politesse peut être suspecte.

L'égalitarisme étroit, sectaire, que professent nombre de gens, ne tolère plus aucune supériorité, a tué le sentiment du respect.

« On croit supprimer les différences qui existent entre les hommes en supprimant leur expression. Traiter de gré à gré, et même sans gêne, un homme de mérite, c'est lui ôter son mérite ou s'en accorder un semblable. Procédé puéril, mais commode. La déférence est devenue une humiliation.

» L'âge même a perdu tout prestige, et il faut d'ailleurs convenir que les vieillards modernes font bien souvent tout ce qu'il peuvent pour être traités en jeunes gens, en vieux jeunes gens.

» Un bon petit arriviste croit franchir d'un pas la distance qui le sépare de ses devanciers en les saluant avec désinvolture (s'il les salue), en leur coupant la parole, en leur donnant à

entendre que leur place est prise. Le passé ne compte pas à ses yeux.

» Soyez armé et prêt à la lutte si vous voulez qu'on soit poli avec vous. Sinon on vous piétinera.

» Jamais la société n'a ressemblé davantage à un camp. Jamais elle n'a été si peu fraternelle. Autrefois, dans le monde, on déposait au vestiaire ses rogosités de caractère, ses violences, ses convoitises. Maintenant, on les traîne partout avec soi ».

L'égoïsme est la seconde cause de notre impolitesse. Subordonnant toutes choses à nous-mêmes, nous ne supportons plus aucune gêne. Puisqu'il ne s'agit plus que de se pousser soi-même, que de s'occuper de soi, à quoi bon ?

« On ne fera donc plus rien par égard pour autrui, pour la santé, le bonheur, le plaisir d'autrui, dit encore notre chroniqueur.

» On ne sera aimable que selon son intérêt, et avec les personnes qui pourront vous être utiles, et selon l'importance du service qu'on attend d'elles. On respectera le succès et la force. On amènera ses relations comme une forêt où l'on prépare ses coupes. Et l'on verra ces jeunes gens qui ne cèdent pas leur place aux dames, crainte de la plus petite fatigue ou du plus petit refroidissement, — ou ces maîtresses de maison qui ne s'occupent aucunement de leurs invités et se contentent, quand elles reçoivent, de poursuivre leur propre agrément. »

Ce sera charmant.

La « sainte » guerre.

Un général, en guerre, écrivait à sa femme ce qui suit :

Tout va bien : j'ai fait un affreux carnage, Grâce au Dieu élément qui marche avec nous. Oh ! cher petit cœur, votre vieil époux Est décidément très vert pour son âge.

Chaque jour, je monte à cheval, je nage Dans le sang des morts tombés sous nos coups. Adieu ! Prenez soin de votre ménage Et remerciez le Seigneur très doux.

Post-scriptum. — Demain, nouvelles épreuves. Elevez à Dieu votre cœur chrétien, Afin que le sang coule encore à fleuves.

Mon bonheur sera, s'il n'arrive rien, De revoir ma femme et de l'aimer bien, Après avoir fait trente mille veuves !

(Pst.)

DANS LA LUNE

PENDANT la campagne d'Espagne, le capitaine Bugeaud, devenu depuis maréchal de France, lut dans un manuscrit tombé sous sa main, cette loi empirique :

« Le temps se comporte onze fois sur douze, pendant la durée de la lune, comme il s'est comporté au cinquième jour de la lune, si le sixième jour est resté le même qu'au cinquième.

« Et neuf fois sur douze comme le quatrième jour, si le sixième jour ressemble au quatrième. »

M. Bugeaud, ravi de cette découverte, fit l'épreuve de cette loi et la vit, paraît-il, se vérifier avec une régularité extraordinaire.

Agriculteur de 1815 à 1830, il la mit souvent en pratique; elle lui fit éviter, à l'époque de la fenaison et de la vendange, des pertes auxquelles aucun propriétaire voisin ne sut échapper. Gouverneur de l'Algérie, il ne faisait entrer les troupes en campagne qu'après le sixième jour de la lune; s'il se trouvait en expédition et que le mauvais temps lui fut prédit par la lune, rien ne l'empêchait de chercher un abri. C'est ainsi que toujours il préserva les colonnes placées sous ses ordres.

Partant de l'heure exacte de la nouvelle lune, il tenait compte, en outre, de la différence des trois quarts d'heure environ entre le temps de

la révolution de la terre autour de son axe et le temps de la révolution de la lune autour de la terre, c'est-à-dire qu'il ajoutait cinq heures au sixième jour écoulé, avant de se prononcer sur le temps qu'il devait craindre ou espérer.

Cette formule s'appelle la loi Bugeaud.

Distinguons. — C'était le soir. Un garçon boucher, pressé d'aller rejoindre ses amis ou son amie, fermait en hâte la boutique de son patron.

Arrive une cliente, qui demande une épaule de mouton.

Le garçon, contrarié, la sert en maugréant et hausse les épaules en signe d'impatience.

Le patron, qui le regarde :

— Dites-moi, François, je vous rappelle que vous n'êtes pas ici pour « hausser » les épaules, mais pour les « désosser ».

Excusez !

Placement difficile. — Une plaisanterie de feu Lemice-Terrière :

Il va aux bureaux d'un agent d'affaires véreux :

— Monsieur, vous vous chargez de la négociation de toutes sortes de fonds ?

— Oui, monsieur, fait l'autre avec impertinence.

— Eh bien, j'ai un fond de tristesse dont je voudrais me défaire.

Vaudoiserie. — Nous aurons vendredi prochain une première « vaudoise » au Kursaal. On y donnera *Ces poisons d'hommes*, une pièce de chez nous, bien amusante, dont l'auteur est M. A. Huguenin, rédacteur de la *Feuille d'avis de Renens*.

Bien montée, bien interprétée, cette pièce, de genre bouffe, aura très sûrement quelques belles salles et tentera nos sociétés dramatiques villageoises, auxquelles ne conviennent pas toujours les vaudevilles à la parisienne.

Théâtre. — Oh ! le Théâtre, quel succès ! On s'y presse. Chaque représentation confirme l'opinion première et générale que jamais nous n'avons eu à Lausanne une troupe aussi bonne. Vrai, nous sommes gâtés et c'est l'avis de plus d'un de nos hôtes étrangers que notre scène est une des meilleures de province, tant au point de vue du répertoire qu'à celui de l'interprétation et de la mise en scène, auxquelles M. Bonarel apporte tous ses soins.

Voici les spectacles de la semaine :

Dimanche 19 février, en matinée, *Miquette et sa mère*. — En soirée, *Magda*, pièce en 4 actes, de Sudermann, et *Le Pharmacien*, 1 acte de Max Maurey.

Mardi 21 février, 5^e représentation populaire.

Jeudi 23 février, *Le Roi*, comédie en 4 actes de MM. de Fliers et Caillavel.

Kursaal. — Depuis mercredi et pour une semaine seulement nous avons le célèbre premier comique du Châtelet de Paris, M. Pougaud, le créateur de la *Marraine de Charley*.

Pougaud, qui à Paris est synonyme de joie et de gaieté, joue au Kursaal : *Le Costaud de la place Mab...*, une fantaisie dont il est l'auteur, et *Le 20,000^{me}*, une charmante comédie. Il se produit dans un intermède de scènes comiques et chansonnettes, de sa création également. C'est un vrai régal.

La troupe du Kursaal paraît aussi avec le Vito-graphie.

Demain dimanche, seule matinée avec ce programme, à 2 1/2 h.

Vers Sedan. — Récit anecdotique — avec clichés — de la bataille du 1^{er} septembre 1870, par Ernest-Marc Tissot, rédacteur à la *Feuille d'avis de Lausanne*. — Prix fr. 1.50. — En vente chez l'auteur, avenue de Montgibert, 8, à Lausanne, et au bureau de la *Feuille d'avis*, Palud.

Draps de Berne et milaines magnifiques. **Toilerie** et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à **Walther Gygax**, fabricant, à **Bleichenbach**.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO